

N/REF : 23/02/2026 14H22 C:264003 I:36614
V/REF : ODS/2026000995
V/Email reçu le Lundi 23/02/2026 a 14H22

SELON DEVIS N° 5100013

AGENCE BE

**1 BOULEVARD DES DIABLES BLEUS
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LES MYOSOTIS
1 RUE DE CHAMPAVIOTTE
38120 ST EGREVE

St Martin-H, le 30 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 RUE DE CHAMPAVIOTTE - 38120 ST EGREVE -
M MORALES AU 06.42.42.72.97
M LEONARD A : JAMES.AL.LEONARD@GMAIL.COM
MME DEGANO AU 0658034480

MR ROSSELLI 07 86 85 78 65 (NE PEUT PAS SE RENDRE DISPONIBLE)
LOTISSEMENT VILLA NUMERO 13 -

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N° 5100013 DU 14/10/2025 D UN MONTANT DE
1705€TTC

Donneur d'ordre : Mme N. BEAUP

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

MISE EN PLACE DU CAMION
CURAGE DES RESEAUX EAUX PLUVIALES ET EAUX USÉES DE LA COPROPRIÉTÉ
26 MAISONS
POMPAGE DES GRILLES EAUX PLUVIALES, AQUADRINS
POMPAGE DU REGARD EAUX PLUVIALES (AVANT LE PUIT PERDU) A L'ARRIERE
DES MAISONS
REPLI MATERIEL
LES PUIT PERDU SONT HORS DEVIS TARIF HORAIRE 180 € / HEURE

NOTRE INTERVENTION DU 29/06/2026

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 30/06/26 a 22H36 Mme N. BEAUP

FF TT Email envoyé le 14/10/25 a 10H36 Mme N. BEAUP

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1550,00	1550,00
	TOTAL H.T.		1550,00
	T.V.A. a 10,00%		155,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		1705,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN